

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DFPE 257 Soutien à la fonction parentale – Groupes de parole et d'échanges autour des préoccupations des parents – Subventions (29.000 euros) et conventions avec deux associations (8e, 9e et 13^e).

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions avec convention à deux associations pour leurs actions de soutien à la parentalité

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement, en date du 29 novembre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4e commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer les deux conventions, dont les textes sont joints à la présente délibération, avec les associations « Tout autre chose » (9e) et « 13 pour tous » (13e).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 13.500 euros est attribuée à l'association « Tout autre chose » pour son action « des clés pour réussir » (8e, 9e) (18990 - 2016_07212).

Article 3 : Une subvention d'un montant de 15.500 euros est attribuée à l'association « 13 pour tous » pour son action « club parents en scène » (19943 - 2016_07034).

Article 4 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur la rubrique 60, chapitre 65, nature 6574, ligne VF30001 du budget de fonctionnement de l'année 2016 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO